Secteur CNU

Cette fiche est destinée à l'information de nos élu(e)s au CNU afin qu'ils (elles) puissent intervenir avec tous les éléments nécessaires pour appuyer votre demande de Congé pour Recherche et Conversion Thématique (CRCT).

Nous vous demandons de la remplir et d'y joindre, si possible, un curriculum vitae de deux pages maximum en précisant :

- vos activités en matière de recherche, d'enseignement et d'activités administratives,
- le projet pour lequel vous demandez un CRCT et une enveloppe timbrée à votre adresse ou une adresse électronique pour la réponse

Nous vous ferons parvenir, dans les meilleurs délais, la décision du CNU vous concernant, (à vérifier toutefois sur le site du ministère, une erreur est toujours possible).

Si le CRCT ne vous est pas accordé, vous pourrez entrer en contact avec l'un de nos élus et obtenir, dans le respect du secret des délibérations du CNU, des informations sur l'appréciation portée sur votre dossier afin de le compléter ou d'en modifier la présentation pour une prochaine candidature.

Les collègues concernés peuvent se procurer ces fiches, soit en envoyant une demande à l'adresse cnu@snesup.fr soit en les téléchargeant directement sur le site du SNESUP www.snesup.fr

Partie réservée aux élus SNESUP au CNU Rayer les mentions inutiles

Section...... du CNU

Demande de CRCT de Mme, M.

CRCT accordé CRCT non accordé

Commentaires:

Pour les élus SNESUP,

Nom:

Adresse électronique pour une demande de renseignements complémentaires :